

# Une femme exceptionnelle !

**Georges Lefrançois**  
**Secrétaire de l'AREQ 04A**

C'est ainsi que l'on qualifie **Laure Gaudreault**, notre fondatrice. Pour le bénéfice des nouvelles et nouveaux membres, référons-nous à Serge Gauthier, historien – ethnologue et président de la Société d'histoire de Charlevoix pour en connaître davantage sur cette admirable personne.

« L'école de rang du XIXe et de la première moitié du XXe siècle au Québec évoque des images pittoresques. Pour certain(e)s, c'était en quelque sorte le « bon vieux temps ». Pourtant, cette époque révolue cache une réalité moins édifiante. En effet, elle est considérée comme étant de la grande noirceur. Un temps où les institutrices rurales peinaient dans des classes surpeuplées pour un pauvre salaire annuel de 150 \$ au début du XXe siècle ! C'était une vie de renoncements et d'isolement. C'est ce « bon vieux temps » que Laure Gaudreault, née à La Malbaie le 25 octobre 1889, s'efforça de changer.

Comme il n'y avait pas d'école de rang dans le secteur où elle habitait, la petite Laure a étudié sous la direction de sa mère Marguerite Bergeron-Gaudreault qui possédait une bonne formation. Ce n'est qu'à l'âge de treize ans que Laure connaît la vie scolaire. Elle devient pensionnaire au couvent des Sœurs de la Charité à La Malbaie. Élève brillante, elle obtient le prix Prince de Galles, une des plus nobles décorations à être décernées dans les institutions d'enseignement du Québec, de même que la Médaille d'or d'enseignement pratique alors qu'elle étudie à l'École Normale Laval de Québec. À l'âge de seize ans, elle devient institutrice à l'école numéro 1 de la paroisse des Éboulements. Son salaire annuel est de 125 \$. En 1920, elle quitte sa région natale pour se rendre enseigner à Saint-Cœur-de-Marie au Lac-Saint-Jean. Son salaire annuel passe alors à 300 \$.



Lassée par les dures conditions faites aux institutrices rurales, en 1922, Laure quitte l'enseignement pour devenir journaliste au Journal Le Progrès de Saguenay. Dix années passeront, puis en 1932, elle revient dans Charlevoix et reprend l'enseignement à l'école de Rivière-Mailloux à La Malbaie.

À partir de 1936, Laure se donne pour objectif de réunir les institutrices rurales afin de tenter de rendre plus accessibles leurs conditions de travail. Le 2 novembre de la même année, lors d'une réunion tenue à La Malbaie, elle fonde avec d'autres institutrices l'Association Catholique des Institutrices rurales du district d'inspection primaire de La Malbaie (A.C.I.R) dont elle est élue secrétaire. Cette association se donne comme objectif un projet ambitieux, soit : obtenir un salaire minimum de 300 \$ par année et d'abaisser à 20 ans le nombre d'années de service pour obtenir une pension de retraite.

Rapidement cette association n'est plus seule. Dès juillet 1937, un premier Congrès de la Fédération des Institutrices Rurales (F.I.R.) se tient à La Malbaie. Cette fédération naissante regroupe déjà à ce moment 13 associations en provenance de 30 comtés du Québec. Laure devient alors la première syndicaliste laïque rémunérée au Québec et elle obtient un salaire de 450 \$ annuellement.

Le travail syndical de Laure Gaudreault parvient à faire avancer grandement la cause des institutrices québécoises. Elle mène des luttes difficiles et le gouvernement provincial dirigé par le premier ministre Maurice Duplessis ne lui rend pas la partie facile. Toutefois, la bouillante syndicaliste ne s'en laisse pas imposer. Elle déclare : « lorsque les négociations étaient plus ardues et que Duplessis frappait un poing sur la table, moi je frappais les deux ! » Les résultats furent étonnants : en 1942 la F.C.I.R. obtient le salaire annuel de 300 \$ pour les institutrices rurales ; en 1958, le congédiement obligatoire des institutrices par les commissions scolaires à la fin de l'année est aboli ; en 1959, le salaire minimum légal des enseignants et enseignantes fait un bond prodigieux de 600 \$ annuellement à 1 500 \$ ! Peu de chefs syndicaux peuvent se vanter d'avoir obtenu une telle augmentation pour leurs membres lors de négociation d'une convention collective ! Mais en fait, il s'agissait d'un juste rattrapage qui aurait pu être retardé sans la détermination de Laure Gaudreault.

C'est durant les années 1960 que Laure Gaudreault décide de prendre sa retraite de l'action syndicale. Elle consacre les dernières années de sa vie à la cause des enseignant(e)s retraité(e)s. Elle voit à la fondation de l'Association des retraité(e)s de l'Enseignement du Québec (A.R.E.Q.) en 1961. Elle s'occupe de cette œuvre jusqu'en 1974, soit à peine quelques mois avant sa mort survenue à l'âge de 85 ans, le 22 janvier 1975.

L'œuvre de Laure Gaudreault a favorisé la naissance du syndicalisme enseignant au Québec. L'histoire la consacre à juste titre comme la fondatrice de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) autrefois la Centrale des enseignantes et enseignants du Québec (CEQ). Elle a permis, grâce aux luttes qu'elle a menées, l'amélioration de la condition des enseignant(e)s du Québec et du monde syndical.

Grâce à cette femme intelligente et déterminée, pionnière du mouvement syndical, Laure Gaudreault peut, de plus, nous servir de modèle. Retenons ce qu'elle affirmait : « c'était pas le bon vieux temps, on s'est arraché le cœur à vouloir le changer. »

Avouons qu'aujourd'hui encore, nous avons à lutter pour faire changer les mentalités et diriger notre regard vers l'avenir, **tout en tenant compte des nombreux membres provenant d'autres secteurs.**

### **Fondation Laure Gaudreault (FLG)**

Cette fondation a vu le jour en 1990, afin de poursuivre fièrement l'œuvre de notre fondatrice.



Trois objectifs ont été alors définis :

- 1.- Aider les enseignant(e)s et les personnes retraitées dans le besoin ;
- 2.- Aider les œuvres vouées à l'aide de certains jeunes défavorisés ;
- 3.- Aider la recherche médicale afin de trouver les moyens susceptibles d'atténuer et soulager les maladies dégénérantes chez les aînées.

